RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 10176
Numéro SIREN : 338 274 491
Nom ou dénomination : DORIS Group

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2021 sous le numéro de dépôt 32335

Copie certifiée conforme à l'original
le 4 mars 2024

DORIS Group
S.A. au capital de 3.571.440€
R.C.S PARIS 338 274 491
58A, Rue du Dessous des Berges - 75013 Paris
Tél. 01 44 06 10 00

Cyrille Sailly - Secrétaire général

DORIS GROUP

Société Anonyme au Capital de 3.571.440 Euros
Siège social : 58 A rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
RCS PARIS B 338 274 491 (1986B10176)

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 15 janvier à 10 heures 30, le conseil d'administration de DORIS Group s'est réuni en visio-conférence TEAMS dans le prolongement de la convocation du Président par lettre en date du 21 décembre 2020 (Document 110-0006-20-LET-0705), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Fin du mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas Parsloe

Il résulte du registre de présence signé par les administrateurs à leur entrée en séance que :

- Monsieur Christophe Debouvry, Président Directeur Général de DORIS Group,
- Monsieur Richard Francioli, représentant permanent de VINCI Construction,
- Monsieur Benoît Lecinq, représentant permanent de GRAAVEN Holding SAS,
- Monsieur Thierry Martin, représentant permanent de CREDIT Mutuel Capital,
- Monsieur Thierry le Gangneux, représentant permanent de PONTICELLI Frères SAS,
- Madame Magalie Casile,
- Monsieur Alexandre Pires,
- Monsieur Thierry Mouton,
- Monsieur Philippe Cristao Pedro, représentant permanent de CREDIT Mutuel Equity SCR,
- Monsieur Nicolas Parsloe, Président du conseil d'administration de DORIS Group.

Assistent au conseil sans voix délibérative :

- Monsieur Patrick Lacquement, Censeur,
- Monsieur Cyrille Sailly, Directeur Administratif et Financier de DORIS Group et Secrétaire du conseil d'administration,

Le Président constate et déclare à l'ouverture de la réunion :

- Que le quorum des administrateurs de la Société présents ou représentés permet, par application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, que le Conseil délibère valablement,
- Que les copies des lettres de convocation demeureront dans les archives de la Société.

1. **FIN DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MONSIEUR NICOLAS PARSLOE**

Dans le prolongement de la réunion du Conseil qui vient de s'achever, le conseil d'administration décide à l'unanimité de mettre fin au mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas Parsloe avec effet immédiat à compter de ce jour.
Le Conseil remercie Monsieur Parsloe pour son action et son implication aux travaux du Conseil depuis sa nomination en 2015.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et aucun administrateur ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10H45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par :

Le Président

Un Administrateur **Un Administrateur**

Le Secrétaire

Copie certifiée conforme à l'original. Le 4 mars 2021

DORIS Group
S.A. au capital de 3.571.440€
R.C.S PARIS 338 274 491
58A, Rue du Dessous des Berges - 75013 Paris
Tél. 01 44 06 10 00

Cyrille Saulay - Secrétaire Général